



Montrouge, le 2 juin 2023

## PREAVIS DE GREVE INTERSYNDICALE

LE MARDI 6 JUIN 2023

### Gagnons le retrait de la réforme et obtenons des avancées sociales !

L'intersyndicale de TDF appelle les salariés, les jeunes et les retraités à faire du **6 JUIN 2023** une **grande journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire** afin de gagner le retrait de la réforme des retraites et des avancées sociales.

L'intersyndicale appelle les députés à voter le 8 juin prochain, le projet de loi Transpartisane abrogeant la réforme des retraites, pour permettre enfin une sortie de crise. Si le gouvernement s'obstinait encore une fois à passer en force, en utilisant des artifices constitutionnels, la colère n'en serait que renforcée.

**Cette réforme est injuste et brutale pour les salariés, pour la jeunesse qui ont toutes et tous bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps**, sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

**Le retrait de cette réforme est indispensable et permettrait enfin d'avancer sur les préoccupations des salariés.** L'intersyndicale rappelle que le salaire relève du partage des richesses : l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minimas sociaux et des bourses d'études est une priorité. Le Smic doit demeurer un salaire d'embauche et ne peut pas être une trappe à bas salaires maintenant les salariés au Smic durant toute leur carrière professionnelle.

Aucune branche professionnelle ne doit avoir des minima inférieurs au Smic. Aucune pension pour une carrière complète ne doit être en-dessous du Smic. **L'égalité salariale Femme-Homme** doit être une réalité concrète sans délai.

Il y a nécessité à mettre en place, **pour les séniors**, de réels dispositifs de reconversion, des retraites progressives. **Pour la pénibilité et pour les risques professionnels**, la totalité des critères de pénibilité supprimés en 2017 doivent être réintroduits pour permettre de vrais départs anticipés. Pour protéger **la santé des salariés**, les commissions de santé sécurité et conditions de travail doivent être obligatoires dans les entreprises de 50 salariés et plus, avec des droits et des moyens renforcés.



Pour permettre une négociation collective de qualité dans le cadre d'une démocratie sociale avérée et afin d'améliorer le droit d'expression syndicale, l'intersyndicale demande d'améliorer et renforcer les moyens pour les représentants du personnel en termes d'heures de mandats, de systématisation des représentants de proximité, d'augmentation du nombre d'administrateurs et administratrices ainsi que la fin de la limitation des trois mandats successifs.

Pour gagner **l'égalité Femme-Homme**, il faut notamment revoir en profondeur l'index égalité salariale, revaloriser les métiers féminisés, majoritairement les moins bien rémunérés, proscrire les temps partiels subis et instaurer un indicateur pour suivre les déroulés de carrière.

Ces propositions renforceraient d'ailleurs l'équilibre financier du système de retraite par répartition. Les dispositions de la convention 190 de l'OIT contre les violences et le harcèlement au travail, y compris les violences sexuelles et sexistes, doivent enfin être mises en œuvre.

Pour **l'environnement**, des droits et des prérogatives supplémentaires doivent être données aux représentants du personnel, afin d'agir pragmatiquement et efficacement pour exercer leur mandat.

Ensemble, les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse rappellent leur opposition à toute atteinte au principe de solidarité nationale avec la réforme du RSA ainsi que la dégressivité des allocations chômage qui conduisent à stigmatiser les précaires ou les privé(e)s d'emplois.

Ces propositions renforceraient l'équilibre financier du système de retraite par répartition, préservant et renforçant notre système de protection sociale collective.

**Nous ne tournerons pas la page, ENSEMBLE uni(e)s et déterminé(e)s POUR GAGNER LE RETRAIT DE LA REFORME et pour LE PROGRES SOCIAL, construisons partout les grèves et manifestations le mardi 6 juin 2023.**

**Préparons la mobilisation du 6 juin** et interpellons nos député(e)s pour le vote du 8 juin en allant et en partageant le site intersyndical : <https://jusquauretrait.fr>

Afin de permettre aux salariés de participer à cette journée d'action et de rejoindre les manifestations locales, l'intersyndicale CFDT / CGT / UNSa dépose un préavis de grève du :

**Lundi 5 juin 23 à 17h30 au mercredi 7 juin 23 à 8h00**

**Plus que jamais montrons notre opposition à ce projet de réforme des retraites**

**Mobilisez-vous en nombre et participez aux manifestations locales !**

Pour la Cfdt TDF  
Michael Basch

Pour L'UNSa  
Philippe Hocquard

Pour la CGT  
Bruno Rabardel